

Le 12 mai 2025

Bilan de l'année 2024-2025

Responsable(s) : Julie Tassé

Responsabilité : Sécurité

Durant la saison 2024-2025, une douzaine d'incidents ont généré la rédaction de rapports d'accidents qui ont été transmis à Patinage Canada. La majorité des rapports ont été rédigés par mesure préventive à la suite de chutes avec contusion. Pour ceux impliquants des impacts au niveau de la tête, des rappels aux parents et/ou aux responsables des patineurs ont été fait afin d'expliquer les symptômes et les signes cliniques à surveiller en cas de potentielles commotions cérébrales. Heureusement, les personnes concernées ont pu rapidement reprendre leurs activités. Un seul incident a nécessité l'appel des ambulanciers afin de diriger le membre à un centre hospitalier rapidement. Ce membre a repris ses activités rapidement à la suite de l'incident.

L'importance de la sécurité, autant sur la glace qu'en dehors de celle-ci, a été rappelée tout au long de la saison par les membres du comité, les entraîneurs et les capitaines de glace aux patineurs, aux parents ainsi qu'aux responsables du resurfaçage.

Le contenu du matériel de premiers soins a été vérifié à quelques reprises durant la saison, et ce, pour le Centre Sportif Robert-Lebel.

Je termine en insistant sur le fait que la sécurité de nos membres est au cœur de nos préoccupations et de la prise de nos décisions et que celle-ci doit être assurée en tout temps et pour cela, la gestion des risques inhérents à la pratique de ce sport est une responsabilité collective qui doit être partagée entre les patineurs, les entraîneurs, les parents, les administrateurs et différents bénévoles.

Julie Tassé | Responsable du développement

12 mai 2025